





CONTRÔLE DES PRATIQUES COMMERCIALES EN ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA386	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	691,00€

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 11/09/2025 au 11/09/2025

OBJECTIFS

- Gérer le risque de non-conformité dans la conception, la vente ou la gestion de produits ou de services d'assurances
- Identifier et déclarer une non-conformité dans les pratiques commerciales
- Mettre en œuvre une action de correction

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à <u>moinscriptions@ifpass.fr</u>

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

La bonne acquisition des connaissances est régulièrement validée à travers des questionnaires et cas pratiques.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Cartographier les règles pronées par l'ACPR
- 1. Protection de la clientèle : contrôle des opérations de commercialisation des contrats de prévoyance et vie
- 2. Diligence : garantir le bon déploiement de la gestion des réclamations
- B. Intégrer les apports de la DDA
- 1. Gouvernance produit et surveillance
- 2. Information et transparence
- 3. Rémunérations et conflits d'intérêts
- 4. Devoir de conseil
- 5. Formation continue
- 6. Contrôles des documents contractuels et publicitaires fournis au client
- 7. Contrôles des données intégrées dans le site Internet (sauvegarde, cloud)
- C. Connaitre les modalités de contrôle de l'ACPR
- 1. Mesures de police administrative
- 2. Mesures de sanctions disciplinaires
- 3. Mesures d'échanges d'informations
- 4. Evolution de la supervision

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Conseillers
Téléconseillers
Chargés de clientèle
Intermédiaires d'assurance
Gestionnaires
Managers de réseau commercial
Chargés de marketing
Managers des Risques

Auditeurs et Contrôleurs Internes Chargés de Conformité Chargés d'études juridiques

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap: L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

691,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 24/10/2025 à 22:20